



Caen



ouest-france.fr du 18 janvier 2023



Quotidien Ouest-France du 19 janvier 2023



398 mots

L'université met en garde contre les vols de vélos

Caenpus. Selon l'université, les vols de vélos ont sensiblement augmenté à Caen depuis quelques mois. Et pas seulement sur les campus. Des consignes et des conseils ont été diffusés par la direction.

« **Une hausse inédite des vols de vélos est constatée à Caen cette année et, malheureusement, nos campus ne sont pas épargnés** », communique la direction de l'université de Caen à l'attention de ses étudiants.

Pour éviter ce genre de mésaventure, un certain nombre de conseils sont diffusés. Le premier semble une évidence, mais n'est pas inutile à rappeler : « **Bien attacher son vélo est le meilleur moyen de lutte contre le vol.** » Pour déjouer les voleurs, l'université recommande de « **choisir un antivol solide, en forme de U ou en chaîne** ». Parmi les dizaines de modèles présents sur le marché, « **certains sont trop faibles et faciles à sectionner** ».

Afin de guider les usagers, la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette) propose des tests de fiabilité. « **La plupart des vélos volés sur les campus étaient verrouillés avec des antivols de faible protection, du genre petits tortillons** », précise la direction. Une double protection est vivement conseillée : « **En verrouillant votre vélo avec deux types d'antivol de bonne qualité, vous réduisez considérablement le risque de vol.** »

Alerter les PC sécurité

Autre consigne : « **Toujours attacher son vélo, même pour de courtes durées. Et attacher la roue avant et le cadre à un point fixe, afin qu'on ne puisse pas les désolidariser.** »

Malgré ces précautions, en cas de vol, « **le marquage permet d'augmenter les chances de retrouver son vélo. Afin de vérifier si un vélo est volé, déclarer un vol ou vous renseigner sur le marquage, rendez-vous sur le site www.service-public.fr.** » À Caen, le

dispositif de marquage est assuré par l'association Véloisol, qui mène, plusieurs fois par an, des actions de proximité sur les campus. Elle est située à la Maison du vélo, 54, quai Amiral-Hamelin.

Lorsque le vol est constaté, l'université invite les victimes à se signaler auprès des PC sécurité et rappelle les numéros de téléphone.

Sur le campus 1 : 02 31 56 60 40 ; campus 2 : 02 31 56 74 94 ; campus 4 et 5 : 02 31 56 81 55. « **Pour les autres campus, merci de nous signaler l'incident par courriel : prevention.direction@unicaen.fr** »

Enfin, pour les dépôts de plainte, « **vous pouvez utiliser « Pré-plainte en ligne » à l'adresse suivante : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr** »



De nombreux vols de vélos ont été signalés sur les campus de l'université de Caen. Archives Ouest-France